

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 24 juin 2014

N°100/06/2014 : COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEX E CIMETIERES 2013

L'an deux mille quatorze, le mardi 24 juin à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 13 juin 2014.

Etaient présents : 33

Mesdames, Messieurs, Sophie LARAN, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Clarisse HEULLAND, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Vally CENTOMO, Jean GARROCCQ, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Jean-Michel MUSCATELLI, Béatrice KOHLER, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Arnaud GUITARD, Carole GARCIA, Gaël TABARLY, Pauline BLANC, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALLON

Pouvoirs : 8

Mesdames, Messieurs Pierre Antoine LEVI à Thierry DEVILLE, Aurore KOTHE à Christian PEREZ, Véronique LAGARRIGUE à Maxime BERAUDO, Monique VALAT à Bernard PECOU, Philippe FRANCOIS à Sophie LARAN, Robert INFANTI à Annie GUILLOT, Anne ALASSANE à Marie-Claude BERLY, Valérie RABAULT à Pauline BLANC

Absents : 4

Mesdames, Messieurs Brigitte BAREGES, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Laura NICOLAS

Monsieur Thierry DEVILLE donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Le compte administratif est un document comptable qui retrace les flux financiers d'un exercice budgétaire.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	47 379,31	54 455,76	7 076,45
	Section d'investissement	0,00	1 050,00	1 050,00
		+	+	

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	21 446,91	0,00	
	Report en section d'investissement (001)	2 102,95	0,00	
		=	=	
	TOTAL (réalisations + reports)	70 929,17	55 505,76	-15 423,41

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	0,00	0,00	
	Section d'investissement	0,00	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00	

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE CLOTURE
		68 826,22	54 455,76	-14 370,46
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	68 826,22	54 455,76	-14 370,46
	Section d'investissement	2 102,95	1 050,00	-1 052,95
	TOTAL CUMULE	70 929,17	55 505,76	-15 423,41

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2013, le budget supplémentaire 2013 et les Décisions Modificatives de l'exercice 2013 considéré ;

Vu la délibération n°227 du 19 décembre 2012 portant adoption du Budget Primitif Annexe des Cimetières 2013 ;

Vu la délibération n°109 du 25 juin 2013 portant ad option du Budget Supplémentaire Annexe des Cimetières 2013 ;

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir, conformément à l'avis de la commission des Finances, en dehors de la présence du Maire :

- prendre acte des résultats de l'exercice 2013,
- constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable de la Ville de Montauban,
- arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2013 tels que présentés.

ADOPTEE PAR 31 VOIX POUR ET 0 VOIX CONTRE, ABSTENTION : 10.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : **30 JUIN 2014**

De sa publication le : **30 JUIN 2014**

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 25 juin 2014

Maire,

Brigitte BAREGES

